S/2014/79 **Nations Unies** 



## Conseil de sécurité

Distr. générale 5 février 2014 Français Original: anglais

## Lettre datée du 5 février 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2111 (2013), que le Conseil de sécurité a adoptée le 24 juillet 2013. Au paragraphe 27 de cette résolution, le Conseil a prié le Secrétaire général de rétablir, pour une période de 16 mois, le Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée, constitué de huit experts, en s'appuyant, s'il y avait lieu, sur les compétences des membres du Groupe créé en application des résolutions 2060 (2012), 2002 (2011) et 1916 (2010) et conformément à la résolution 1907 (2009), pour lui permettre d'exécuter son mandat.

À cet égard, je vous informe qu'à la suite de la démission de M. Cornelis Steenken, expert en armements pour l'Érythrée, j'ai désigné M. Joakim Gundel (Danemark) pour siéger au sein du Groupe de contrôle en qualité d'expert en armements.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en informer les membres du Conseil de sécurité.

(Signé) BAN Ki-moon



